

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

|   |                           |                           |                              |
|---|---------------------------|---------------------------|------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be   |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be    |
| <b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL            | Tél : +32 (0) 71 43 82 11 | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : edu-loverval@helha.be |

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 07 Néerlandais 1.1                                      |  |                 |             |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code   | PEGL1B07LG   | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 1B   | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS   | 5 C  | Volume horaire  | 75 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Braine-le-Comte</u><br/><b>Caroline MALENGREAU</b> (caroline.malengreau@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u><br/><b>Anne HANSSENS</b> (anne.hanssens@helha.be)<br/>Remy DECORTE (remy.decorte@helha.be)</p> <p><u>HELHa Loverval</u><br/><b>Katia DOBBELAERE</b> (katia.dobbelaere@helha.be)<br/>Remy DECORTE (remy.decorte@helha.be)<br/>Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 50   |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Selon activité : Français, Néerlandais   |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Néant

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.1 Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

### Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il continuera à mobiliser, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'expliquer, de construire et de

mettre en pratique quelques démarches didactiques

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL1B07LGA Néerlandais 2

75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL1B07LGA Néerlandais 2

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [edu-loverval@helha.be](mailto:edu-loverval@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Néerlandais 2  |  |                 |             |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code   | 13_P EGL1B07LGA  | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 1B   | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS   | 5 C  | Volume horaire  | 75 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Katia DOBBELAERE</b> ( <a href="mailto:katia.dobbelaere@helha.be">katia.dobbelaere@helha.be</a> )<br>Remy DECORTE ( <a href="mailto:remy.decorte@helha.be">remy.decorte@helha.be</a> )<br>Eric NICAISE ( <a href="mailto:eric.nicaise@helha.be">eric.nicaise@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 50   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Néerlandais  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

1. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
  - 1.1. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
  - 1.2. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
2. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
  - 2.1 Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
  - 2.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
  - 2.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il continuera à mobiliser, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'expliquer, de construire et de mettre en pratique quelques démarches didactiques

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

1. Travail des quatre compétences, l'accent est mis sur la compétence orale
2. Révision systématique et approfondissement de la grammaire au niveau intermédiaire
3. Révision et extension du vocabulaire de la vie courante
4. Étude du système phonologique du néerlandais
5. Étude de différents aspects de la culture de la Flandre et des Pays-Bas
6. Didactique

### Démarches d'apprentissage

Chaque semaine, les étudiants seront amenés à améliorer les quatre compétences par la réalisation d'exercices et de présentations. Toutes ces parties seront données le plus possible de manière interactive.

Les étudiants devront rechercher et intégrer de manière autonome des informations linguistiques et générales via différentes sources.

Une partie de la matière de grammaire est vue en autonomie et testée et corrigée régulièrement.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

1. Feedback sur les présentations orales
2. Questionnement sur la méthode de travail au travers de questions aidant au retour réflexif et tests effectués régulièrement
3. Corrections des évaluations formatives
4. Entretiens individuels et remédiation mise en place

### **Sources et références**

Néant

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus sur Connected  
Manuels de vocabulaire et de grammaire  
Moyens multimedia  
Presse  
Autres matériels divers

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Pendant le semestre, l'étudiant sera testé régulièrement sur la grammaire et le vocabulaire. Il devra préparer des travaux à domicile et des présentations orales en classe. L'ensemble de ces cotes est repris dans la production journalière.

L'expression orale / des séances de conversation sont considérées comme TP et donc obligatoires et prises en compte dans l'évaluation.

En fin de semestre, il y a une épreuve certificative aussi bien orale qu'écrite.

La cote de TJ n'est pas reprise au Q3.

L'étudiant sera évalué pendant le quadrimestre selon les modalités données au cours et lors d'un examen en juin.

La cote finale correspondra à l'addition de la moyenne pondérée des deux professeurs concernés par l'UE, à raison de 65% de la cote pour Madame Dobbelaere et de 35% de la cote pour Monsieur Nicaise.

Une épreuve est complète si toutes les évaluations (exemple: travail écrit, examen oral et/ou examen écrit de chacun des évaluateurs) hors travail journalier (TJ) sont présentées. La fiche de lecture fait partie de l'examen. L'indication " PP " ou "PR", en cas de signature pour une partie, apparaîtra à l'AA et remontrera à l'UE si l'épreuve est incomplète.

### **Pondérations**

|                        | Q1        |   | Q2        |    | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %  | Modalités | %   |
| production journalière |           |   | Évc       | 15 |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exm       | 85 | Exm       | 100 |

Évc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### **Dispositions complémentaires**

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la

direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

En cas d'absence, non justifiée par un certificat médical, à un test de production journalière, l'étudiant se verra attribuer la cote de zéro.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).